

prix versé en réalité aux cultivateurs pour ce blé. Le prix d'exportation à Vancouver, il y a plusieurs mois variait entre \$1.96 à \$2 le boisseau. A Fort-William, l'écart était de quelques cents. Lorsqu'on négocie des contrats comme en l'a fait avec la Chine, la Commission du blé fixe un prix forfaitaire ou encore le prix peut être fixé en vertu de l'accord international sur le blé. Le montant que touche le cultivateur représente une somme fondée sur ces trois prix, moins les frais. En fin de compte, il est chanceux d'obtenir \$1.20 environ lorsque le blé se vend \$2 le boisseau.

Toute hausse des tarifs de transport amènera une augmentation des prix de revient qui, à son tour, fera monter le coût de la vie. La montée rapide du coût de la vie est un des plus importants problèmes qui sollicite le gouvernement à l'heure actuelle. Pourtant, aucune tentative n'a été faite pour ralentir l'inflation et freiner la montée en flèche de prix des produits nécessaires aux consommateurs canadiens.

Chaque député reçoit peut-être de tout le pays beaucoup de courrier sur cette question. Les gens voient que le gouvernement reste inactif devant ce problème. On espérait—mais en vain—que le budget apporterait un soulagement. Le coût de la vie continue de monter. Les honorables vis-à-vis parlent de période de prospérité. On peut visiter des foyers dans beaucoup de régions où les gens souffrent comme s'ils étaient plongés dans une crise. Même lorsque le chef de famille a un emploi, la situation, quant à la valeur réelle du dollar, est presque aussi grave que pendant la crise de 1930, il n'y a aucun doute.

Les personnes engagées dans la vente et dans l'exportation savent qu'une tentative se dessine de nos jours aux États-Unis en vue de modifier la loi régissant le commerce avec les pays communistes, en ce qui concerne non seulement la vente des produits, mais l'utilisation des navires américains pour transporter les produits destinés à ces nations. Si cette tentative réussit, le Canada entrera sérieusement en concurrence avec les États-Unis dans ce domaine. Toute augmentation des frais de production, qui entraînerait une hausse du prix des céréales exportées en concurrence avec les autres nations, aurait de graves répercussions sur le Canada.

Je viens juste de terminer la lecture de l'ouvrage du député de Davenport (M. Gordon), ancien ministre des Finances. Dans son livre, le député admet que le déficit actuel de notre balance commerciale avec les États-Unis s'élève à \$1,700,000,000. Une

seule raison empêche que la situation ne soit pire et que nous ayons pu éviter une crise financière. C'est parce que le gouvernement précédent a négocié les ventes de blé aux pays communistes, initiative critiquée à l'époque par les membres du parti libéral et du Crédit social. Les recettes de cette vente ont rapporté en une seule année plus de 2 milliards de dollars au pays. Cela nous a épargné une aggravation du déficit de notre balance commerciale avec les États-Unis.

Lorsque le député de Davenport était le critique financier du parti libéral, il nous a dit que lui et ses amis combleraient le déficit, mais celui-ci s'est accru chaque année depuis quatre ans. N'était-ce notre capacité de produire ce blé à meilleur marché qu'aucune autre nation exportatrice, notre déficit commercial avec les États-Unis serait double à l'heure actuelle. C'est essentiellement la politique de vente du gouvernement conservateur qui a sauvé l'actuel gouvernement pour ce qui a trait à ce problème particulier.

L'important est le prix obtenu par le cultivateur pour la livraison en commun. Il est possible qu'un boisseau de blé puisse être expédié par Churchill à meilleur marché que par la voie maritime. Ou, dans certaines régions du Canada, les frais d'expédition peuvent être plus bas à partir de Vancouver. Lorsqu'on fait la moyenne des prix et qu'on déduit le coût, on arrive au prix net obtenu par le cultivateur.

La Commission du blé a été créée afin d'assurer aux cultivateurs un prix commun. Le dernier paiement pour les céréales était de dix à vingt cents plus bas, selon la qualité, que celui de l'an passé.

**M. Rapp:** Dix-sept cents, en moyenne.

**M. Woolliams:** Le député d'Humboldt-Melfort-Tisdale, qui vient d'une des plus importantes régions agricoles de l'Ouest canadien, dit que la différence, en moyenne, était de dix-sept cents. Le coût a donc augmenté, mais le prix que touchent les cultivateurs de l'Ouest pour leurs céréales a diminué. Toute augmentation du coût de production, qu'elle soit d'un cent et quart ou moins, met donc le cultivateur dans un étai des prix pire qu'auparavant.

Les seuls à vouloir hausser les péages sont les chemins de fer. Lorsque le ministre des Finances (M. Sharp) était ministre du Commerce, il a admis d'emblée que nous avions perdu certains débouchés pour nos céréales parce que nous n'avions pu les acheminer à temps vers les ports. Nous, de l'opposition, harcelions constamment le ministre pour qu'il tâche de débloquer les expéditions des céréales